



UN POSTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGA BROSSARD VOUS INTÉRESSE?

Brossard, le 14 mai 2019

Objet : APPEL DE MISE EN CANDIDATURE

Chères membres et chers membres,

Le conseil d'administration de l'Association des gens d'affaires de Brossard souhaite pourvoir quatre (4) postes d'administrateur au sein de son conseil.

Chaque membre du conseil d'administration est nommé pour un mandat de deux ans. Le mandat des postes à combler en juin 2019 se termine en juin 2021 à l'exception d'un poste qui s'est libéré en cours d'année et qui est à combler immédiatement pour un mandat d'un an qui finira en juin 2020.

Lors de son arrivée à échéance, le mandat de tous les postes d'administrateur est renouvelable pour deux ans lors de l'assemblée générale annuelle.

Il importe de souligner que les postes au sein du conseil d'administration ne sont pas rémunérés.

L'administration de l'AGA Brossard constitue la principale responsabilité du conseil. Les administrateurs doivent mettre en œuvre et réaliser les programmes, les activités et les événements de l'organisation, préserver sa réputation et faire la promotion de celle-ci. Ils ont le devoir de gérer l'organisation honnêtement et en toute bonne foi. Ils doivent défendre les intérêts de l'organisation en faisant preuve d'attention, de vigilance et d'engagement. Ils doivent apporter de nouvelles idées, s'engager dans différents programmes ou projets proposés par le conseil.

Je vous invite à prendre connaissance du document joint en annexe, lequel vous informe sur la composition des membres du conseil, l'engagement et le niveau d'implication des administrateurs.

Pour être admissible, le candidat doit être membre en règle de l'Association des gens d'affaires de Brossard. L'adhésion peut se faire en ligne sur le site de l'Association à l'adresse Web suivante:

<http://www.agabrossard.ca/membres/devenir-membres>

Toute personne intéressée est invitée à faire parvenir sa lettre de candidature expliquant leur intérêt pour le poste, accompagnée d'un résumé de carrière, par courriel, **au plus tard le vendredi 7 juin 2019 avant 16 h**, à l'attention de Mme Ghislaine Talbi, à l'AGA Brossard, à info@agabrossard.ca.

Recevez, chères membres et chers membres, mes salutations distinguées.

Nancy Rossi
Présidente du conseil d'administration

Association des gens d'affaires de Brossard

Case postale 92029
Succursale Place Portobello
Brossard (Québec) J4W 3K8

Téléphone : 450 659-3962
Télécopieur : 450 748-0787
Courriel : info@agabrossard.ca



Association des gens d'affaires de Brossard

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renseignements sur l'organisme

Mission

L'Association des gens d'affaires de Brossard offre une tribune de réseautage, de formation et de reconnaissance pour les gens d'affaires évoluant dans la municipalité de Brossard et les environs.

Mandat

Le conseil d'administration gère et administre les affaires de l'Association des gens d'affaires de Brossard. Il veille au développement et à la saine gestion de l'Association, dans l'intérêt de ses membres.

Composition du conseil

Le conseil est composé de onze (11) membres. Tous les administrateurs sont élus pour un mandat de deux (2) ans, sauf exception. Tout membre en règle de l'Association peut déposer sa candidature lors de la période annuelle de recrutement des membres du conseil.

Afin qu'il y ait continuité au conseil d'administration, quatre (4) postes viennent à terme chaque année se terminant par un nombre pair, et sept (7) autres chaque année se terminant par un nombre impair, tandis que le président sortant sera derechef élu pour l'année suivant son mandat à titre de président *ex officio*.

Le conseil exécutif est composé d'un président, de deux vice-présidents, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le président ne pourra être élu et/ou réélu que pour un maximum de deux (2) termes consécutifs. Le président *ex officio* est un administrateur également membre du conseil exécutif.

Il importe de souligner que les postes au sein du conseil d'administration ne sont pas rémunérés.

Engagement des administrateurs

- Jouer un rôle d'ambassadeur, dans différentes activités culturelles, sociales, commerciales ou d'affaires et contribuer au rayonnement de l'Association afin de permettre l'augmentation des adhésions.
- Mettre en œuvre et réaliser les programmes, les activités et les événements de l'organisation.
- Défendre les intérêts de l'organisation en faisant preuve d'attention, de vigilance et d'engagement.
- Prendre la responsabilité ou soutenir les différents comités formés pour réaliser les programmes, projets, activités ou événements votés par le conseil.
- Éviter tout conflit d'intérêts ou apparence de conflit d'intérêts.
- Prendre connaissance des règlements généraux et accepter d'y adhérer et de signer l'engagement solennel des administrateurs.

Niveaux d'implication des postes

- Assister et participer aux réunions mensuelles du conseil d'administration, environ dix (10) réunions par année, de deux (2) heures chacune en moyenne, et y présenter un rapport des activités courantes sous leur responsabilité, le cas échéant.
- Être présents aux différentes activités présentées par l'Association.
- Assister et participer à l'assemblée annuelle des membres au mois de juin.
- Être disponibles pour participer à des rencontres ponctuelles (planification stratégique, comités, etc.).
- Être joignables par téléphone entre les réunions.